

Société canadienne d'enregistrements des animaux (SCEA)

2417 Holly Lane, Ottawa, Ontario K1V 0M7

Téléphone (613) 731-7110 Télécopieur (613) 731-0704 Courriel: clrc@clrc.ca

Contrat d'enregistrement électronique et par téléphone.

Par la présente je(nous) fais application pour l'enregistrement et le transfert d'animaux par courriel ou par téléphone avec le: _____ (nom de l'association). J'(nous) accepte de donner l'information exacte et complète en conformité avec les règlements de cette association, au meilleur de mes (nos) connaissances lorsque je (nous) fais application pour l'enregistrement ou le transfert électronique ou par téléphone. De plus j' (Nous) accepte de ne pas tenir l'association ni la SCEA responsable pour n'importe corruption de données qui pourraient résulter d'un transfert par modem. Je (nous) suivrai les règles d'usage d'enregistrement électronique et par téléphone comme décrit ci-dessous:

Nom et adresse	No. d'identification
Courriel:	
X Signature (tous les membres signataires)	Date

Règles pour l'inscription électronique.

1. Seul le propriétaire à la naissance ou l'organisation autorisé peut faire application pour l'enregistrement électronique ou par téléphone.
2. Les transferts de possession ne peuvent être soumis qu'au moment de l'enregistrement.
3. Les animaux importés ne peuvent pas être enregistrés électroniquement ni par téléphone.
4. Les enregistrements électroniques doivent être fait à partir du formulaire électronique qui se trouve au site internet (www.clrc.on.ca) ou en se servant du format **NOUVEAU ERA** ou autre format approuvé par la SCEA. Veuillez contacter votre détaillant de logiciel. Le format **NOUVEAU ERA** est disponible sur demande à la SCEA..
5. Les enregistrements électroniques peuvent être soumis par disquette ou du formulaire électronique qui se trouve au site internet
6. Avec autorisation de ce contrat, les applications signées ne seront plus nécessaires pour la soumission électronique ou par téléphone.
7. Ce contrat peut être terminé en tout temps par l'association ou la SCEA.
8. Les cotisations doivent être payées par carte de crédit VISA ou par un crédit dans votre compte.

Veillez retourner ce formulaire complété par la poste au bureau de: votre association de race

Approuvé par: (réservé au bureaux de la SCEA/l'association)

	Nom	Signature	Date
Association			
SCEA			